

# votre Département

# 95 # décembre 2018

# MAG

TARN-ET-GARONNE

L'AVENIR  
SE PRÉPARE  
AUJOURD'HUI



# 4 # LE DÉPARTEMENT UN MAILLON ESSENTIEL

# 9 # AVRIL 2015 > CE QUI A CHANGÉ

# 12 # L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT CHRISTIAN ASTRUC

# 14 # 2015 > 2018 LE DÉPARTEMENT EN ACTIONS

# 22 # 2018 > 2021 LE DÉPARTEMENT PRÉPARE L'AVENIR

# 2015 > 2021 LE TARN-ET-GARONNE SE RÉINVENTE !



Décembre 2018 - Numéro 95  
Publication du conseil départemental  
de Tarn-et-Garonne  
Hôtel du Département  
100 boulevard Hubert Gouze  
82013 Montauban cedex  
Tél. : 05 63 91 82 00  
ISSN : 2553-8659 (en ligne)  
ISSN : 2553-4408 (imprimé)

Directeur de publication : M.-J. Mauriège  
Rédaction : direction de la communication en collaboration  
avec les directions et services du Département  
Conception graphique et mise en page :  
direction de la communication  
Photos : J.-M. Maume / iStock (sauf mention)  
Impression : Léonce Deprez

Ce magazine est disponible  
en version sonore réalisée par  
l'Association des donneurs de voix  
Bibliothèque sonore Claude Laplace  
20, avenue Jean Jaurès - BP 162  
82000 Montauban  
Tel. : 05 63 63 89 42



Facebook: [departement.tarnetgaronne](https://www.facebook.com/departement.tarnetgaronne)  
Twitter: [@tarnetgaronne82](https://twitter.com/tarnetgaronne82)  
Instagram: [@tarnetgaronne\\_dpt](https://www.instagram.com/tarnetgaronne_dpt)

## DÉJÀ 3 ANS D'ACTIONS POUR VOTRE DÉPARTEMENT

- 0 % d'augmentation d'impôt
- Baisse de la dette nette départementale de **4,6 M€**
- Sortie des emprunts « toxiques »

- Près de **120 M€** investis sur le territoire malgré les baisses de dotations de l'État
- 170 M€ / an** de dépenses pour le social et la solidarité, les personnes âgées, les personnes handicapées, la famille et l'enfance, la prévention médico-sociale et l'insertion
- 19 M€ / an** de dépenses pour l'éducation (collèges, écoles, centre universitaire)
- + de 25 M€ / an** pour l'entretien et la sécurisation du réseau routier départemental ou communal
- 16 000 foyers** nouvellement desservis par le haut-débit
- 100 %** des collèges équipés en tablettes numériques
- + de 18 M€ / an** pour la solidarité territoriale : subventions d'équipement, aide aux communes...
- 10 M€ / an** pour la culture, vie sociale, jeunesse, sport, loisirs
- 7 M€ / an** de subventions aux associations culturelles, sportives, éducatives, sociales, environnementales, touristiques
- Financement du plan de rénovation de l'ensemble des casernes de pompiers : **+ de 8 M€** investis dans les bâtiments et matériels des centres de secours
- Mise en œuvre d'un plan ambitieux en faveur du retour à l'emploi des bénéficiaires du **RSA** et de lutte contre la fraude aux allocations

# LE DÉPARTEMENT

# UN MAILLON ESSENTIEL

Même si la loi NOTRe, instaurée en août 2015, a réduit les compétences des Conseils départementaux et leur a supprimé la clause de compétence générale, les départements restent, en tant que collectivités locales, un maillon essentiel de l'action publique. Les missions qui leur sont confiées influent à la fois sur le quotidien des administrés et sur la qualité de vie ressentie, ainsi que sur le dynamisme et l'attractivité du territoire dans lequel elles s'exercent. À ce titre, les politiques menées définissent et modèlent le présent et l'avenir du département.

## AU PLUS PRÈS DES CITOYENS



### LE DÉPARTEMENT CHEF DE FILE DE L'ACTION SOCIALE 170 M€/AN

De la naissance, et même avant, jusqu'au 3<sup>ème</sup> âge, il est présent aux côtés de tous ceux qui en ont besoin. Les multiples services du Pôle Solidarités Humaines du Conseil départemental couvrent en effet tous les aspects de l'aide publique envers les plus fragiles d'entre nous, qu'il s'agisse des enfants ou des personnes âgées, touchées par le handicap ou la pauvreté.

Sur le terrain, au plus près des habitants, ce sont les **Maisons Départementales des Solidarités** qui regroupent les professionnels aux compétences variées chargés d'accueillir, d'écouter, de soigner et de conseiller ; assistantes sociales, conseillers en économie sociale et familiale, instructeurs RSA, animateurs pour l'emploi, éducateurs spécialisés, psychologues, médecins, infirmières, puéricultrices, sages-femmes...



Enfin, deux établissements ouverts au public, la **Maison Départementale des Personnes Handicapées** et le **Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille** dépendent directement du Conseil départemental. Des politiques généreuses et équilibrées, des agents au plus près de la population, à l'écoute des besoins et des attentes de leurs interlocuteurs, des élus fortement impliqués, depuis 3 ans le Département assure cette mission avec détermination et engagement.

## Maisons Départementales des Solidarités : la proximité au quotidien !



### CONSTRUIRE L'AVENIR DES COLLÉGIENS 15 M€/AN

Le Département est en charge de la construction, de l'équipement des collèges et des installations sportives qui s'y rattachent, mission fondamentale tant de bonnes conditions de travail sont indispensables à un enseignement de qualité. Ce sont plus de 200 agents du Conseil départemental qui assurent leur entretien au quotidien et sont également au plus près des élèves dans les réfectoires ; ils fabriquent et servent les repas aux collégiens. Tous les ans, durant les vacances, de nombreux travaux sont effectués sur les bâtiments pour s'adapter aux besoins des communautés éducatives et des élèves. Depuis 3 ans, le Département investit massivement dans ce domaine et a eu non seulement le plaisir d'inaugurer le gymnase du collège de Montech mais également la fin des travaux de restructuration du collège Olympe de Gouges de Montauban. D'autre part, il a lancé la construction du futur gymnase du collège Azaña et celle du 18<sup>ème</sup> collège, celui de Verdun-sur-Garonne.





**2 530 KM**  
de voirie départementale  
entretenus et sécurisés  
**24H/24 - 7J/7**

**+ de 21 M€ / AN**  
**POUR DES ROUTES**  
**DÉPARTEMENTALES**  
**PLUS SÛRES**

Le Conseil départemental entretient, remet en état et assure la sécurité des automobilistes et de tous les usagers des routes départementales. Sa mission consiste également à réparer et entretenir les ponts et tous les ouvrages d'art se trouvant sur le réseau, ainsi qu'à aménager de nouveaux carrefours. Objectif : rendre la route plus sûre.



**> parole d'élue**



**Véronique COLOMBIÉ**  
Conseillère départementale  
Présidente de la commission  
d'étude agriculture, économie  
et ruralité

” Nous avons tenu à maintenir l'enveloppe en faveur de l'agriculture. Notre Département a besoin de son agriculture dont il dépend fortement : des milliers d'emplois directs et indirects sont en jeu ! Nous y croyons car le savoir-faire et la qualité sont les marqueurs de l'agriculture départementale. ”

**SOLIDARITÉ TERRITORIALE 18 M€ / AN**  
**SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT, AIDE AUX COMMUNES...**

Le Conseil départemental mène une politique volontariste en faveur de l'ensemble des communes du Département. Guidé par un principe de solidarité, pour garantir le soutien à toutes les communes et particulièrement les plus petites d'entre elles, et par un principe d'équité, en s'appuyant sur l'application de règles précises pour chaque type d'opération, il aide les communes dans leurs projets d'aménagement, d'équipement, de développement ou d'embellissement. Aménagements de

village, constructions et aménagements pédagogiques ou de salles à usage multiple, réparations de bâtiments communaux, réparations de bâtiments scolaires, travaux d'assainissement, travaux sur la voirie communale, travaux d'équipements sportifs, travaux sur les monuments commémoratifs, aménagement de bâtiments communaux en logements à usage locatif, accessibilité des lieux publics aux handicapés, aides à la réalisation d'études, travaux d'alimentation en eau potable...

**L'APPUI DU DÉPARTEMENT**  
**À L'AGRICULTURE**

Même si la loi NOTRe a confié l'essentiel de la compétence agriculture à la Région, la majorité départementale, très attachée à la défense et à la promotion de ce secteur d'activité dynamique et générateur d'emplois en Tarn-et-Garonne, s'applique depuis 3 ans à aider la filière agricole par le biais de subventions ciblées comme les mesures en faveur de l'environnement. Depuis 2017, le Département a aussi décidé d'intensifier sa politique de **surveillance sanitaire** en accordant des remises importantes sur les analyses réalisées par le **Laboratoire vétérinaire départemental**.

**TOURISME, CULTURE**  
**LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE !**

En matière de tourisme et de culture, le Conseil départemental s'appuie sur l'**Agence de développement touristique** (ADT 82), véritable vitrine des richesses et des atouts de notre territoire, et sur l'**Association départementale pour le développement des arts** (ADDA 82), qui œuvre pour la promotion des arts du spectacle vivant, des arts plastiques et des arts visuels de notre département. Des équipes motivées, en lien avec les élus départementaux concernés, sont sur le terrain au plus près des acteurs culturels et touristiques.

**> parole d'élue**



**Jérôme BEQ**  
8<sup>ème</sup> Vice-Président  
du Conseil départemental

” Nous garantissons désormais aux communes une plus grande équité dans le traitement de leurs demandes de subventions. Aujourd'hui, tous les dossiers sont examinés selon les mêmes règles et les mêmes critères et la mise en place d'enveloppes pour chaque commune sur la durée du mandat permet à toutes de savoir ce dont elles disposent. Cela permet aussi au Département d'avoir de la visibilité, donc d'anticiper. Gérer, c'est aussi cela. ”



**> parole d'élue**



**Francine DEBIAIS**  
Conseillère départementale  
Présidente de la commission d'étude  
aménagement du territoire,  
tourisme et patrimoine

” Le Département à travers l'ADT est la locomotive de la chaîne touristique locale. Maillon essentiel du développement touristique de Tarn-et-Garonne, il impulse de nouvelles dynamiques, coordonne des opérations promotionnelles et événementielles de grande envergure. En tant qu'élue départementale, je suis mobilisée pour faire aboutir des projets structurants pour l'attractivité du département : le canal des 2 mers à vélo, la vélo route des Gorges de l'Aveyron, la mise à niveau de l'itinéraire pédestre du chemin de Saint-Jacques et demain la valorisation de la pente d'eau de Montech et l'itinéraire équestre européen de la route de Artagnan. ”



## > parole d'élue

**Frédérique TURELLA-BAYOL**  
Conseillère départementale  
Présidente de la commission d'étude  
éducation, enseignement  
supérieur, sport



” L'un de mes principaux objectifs en tant que conseillère départementale est de soutenir plus efficacement encore le sport éducatif, de développer le sport pour tous et de valoriser l'engagement citoyen des bénévoles qui, notamment au sein des clubs ou associations sportives, jouent un rôle social décisif. ”

**SPORT, À VOS MARQUES,  
PRÊTS ! + de 3 M€ / AN**

En ce qui concerne la politique sportive, le Conseil départemental est un soutien actif de tous les clubs amateurs comme professionnels toutes disciplines confondues. À ce titre, le Département est l'un des soutiens majeurs de l'USM rugby avec 908 882 € versés depuis 2016.



Patrick FISCHER

## > parole d'élue

**Ghislain Descazeaux**  
Conseiller départemental  
Président de la commission  
d'étude culture et patrimoine



” Osons tous la culture ! La liberté et l'autonomie ne sont jamais acquises de fait. Elle se construisent dans le parcours culturel, éducatif, historique, professionnel, associatif de chacun. Grâce à notre nouvelle politique culturelle, nous accompagnons chaque citoyen, rural ou urbain, dans son parcours. ”

**AUX CÔTÉS DE PLUS 7 M€ / AN  
DE 600 ASSOCIATIONS**

La richesse et la diversité du tissu associatif sont les indicateurs du dynamisme d'un département. Mais, les associations ont besoin d'être soutenues financièrement. C'est pourquoi, le Conseil départemental a choisi de les aider afin de leur permettre d'assumer leurs missions et d'offrir à leurs adhérents le plus large éventail possible en matière de sport, de culture ou de loisirs. Le Département est également aux côtés des associations qui œuvrent dans le domaine social, environnemental ou touristique.

## LE TARN-ET-GARONNE, TERRITOIRE DE CULTURE

### Enseignements artistiques

- 160 000 € / an
- un réseau de 16 écoles de musique animé par l'ADDA

### Partenaire des acteurs locaux

900 000 € / an pour les 150 acteurs culturels : associations, communes et intercommunalités soutenues chaque année dans les domaines de la lecture publique, du patrimoine, du théâtre, de la musique, de la danse, de l'art...

### Espace des Augustins

60 événements organisés chaque année pour 13 000 spectateurs toujours plus nombreux.

### Médiathèque départementale

- un réseau de 78 bibliothèques
- 110 000 documents prêtés / an
- 113 communes desservies

AVRIL 2015 >

## CE QUI A CHANGÉ

### RÉVOLUTION DE VELOURS

La modification la plus visible et sans doute la plus importante est l'instauration de la parité homme-femme qui a permis de basculer d'une assemblée presque entièrement composée d'hommes, 29 sur 30, à une nouvelle où les femmes et les hommes sont à égalité. C'est aussi l'arrivée de 21 nouveaux conseillers départementaux qui n'avaient jamais siégé dans cette assemblée et qui découvraient la collectivité, amenant avec eux un vent de nouveauté.

## UNE ASSEMBLÉE RENOUVELÉE, DE NOUVEAUX VISAGES POUR LE TARN-ET-GARONNE



## > parole d'élue



**Léopold VIGUÉ**  
Conseiller départemental  
Président de la commission  
d'étude affaires générales,  
personnel

” Le groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne » rassemble des femmes et des hommes aux sensibilités parfois différentes mais plus soucieux du fond des dossiers que de politique. Des actions concrètes et des résultats, c'est ce que nous recherchons avant tout, pas seulement notre réélection. C'est cet état d'esprit qui fait notre unité et notre force. ”





## UNE ASSEMBLÉE MIXTE ET PARITAIRE

Bien avant les élections départementales du printemps 2015, chacun savait que beaucoup de choses allaient changer au sein de ce que l'on appelait encore le Conseil général. La première d'entre elles étant d'ailleurs son nom puisqu'il se nommerait désormais Conseil départemental. Mais ceci était assez anecdotique vis-à-vis des autres changements qui allaient intervenir. La loi du 17 mai 2013 imposait une nouvelle forme de scrutin, binominal à deux tours, donnant lieu à l'élection d'un binôme composé d'un homme et d'une femme dans chaque canton. Ces derniers avaient d'ailleurs été renouvelés et agrandis, pour diviser leur nombre par deux. Chaque électeur savait avant même de voter que l'assemblée départementale du Tarn-et-Garonne, auparavant essentiellement composée d'hommes, serait désormais **totalemixte et paritaire**.



**50%**  
DE CONSEILLÈRES DÉPARTEMENTALES

Parmi les 30 nouveaux conseillers départementaux de cette assemblée renouvelée, il y a donc désormais 15 femmes et 21 nouveaux élus. Jean-Michel Baylet a dû laisser sa place à Christian Astruc. La nouvelle majorité représentée par le groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne », rassemble des hommes et des femmes aux



Christian Astruc, élu Président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, le 2 avril 2015.

parcours et aux sensibilités différents qui sont animés par la volonté commune de faire réussir notre département. Sans sectarisme ni parti pris, loin des chapelles politiques, ils définissent avec Christian Astruc les grands axes de la politique départementale afin de construire un Tarn-et-Garonne attractif, moderne, équilibré et où il fait bon vivre.

## MOINS D'APPARAT, PLUS DE RIGUEUR

Dès son arrivée aux responsabilités, le Département a été confronté aux problèmes posés par la réduction drastique, entre 2013 et 2017, des dotations de l'État aux collectivités locales. Avec de moins en moins d'argent public il faut pourtant **continuer à assumer les missions fondamentales** et répondre aux besoins des citoyens qui eux ne diminuent pas. La tâche est ardue puisqu'il faut payer les dettes et parvenir à **faire aussi bien, ou mieux si possible, avec moins de moyens**. Évidemment, il faut aussi assumer la situation financière

héritée ; fin 2014, la dette s'établissait à 208,3 M€, ce qui plaçait le Tarn-et-Garonne à la 9<sup>ème</sup> place des départements les plus endettés de France en euros par habitant ; la taxe foncière votée au budget primitif de 2015 s'établissait à 28,93 %, la 5<sup>ème</sup> la plus importante de France.

La prise de conscience de cette situation a été rapide et a entraîné un train de mesures significatives d'un changement de cap, à la fois dans le fonctionnement interne de l'institution et dans les politiques engagées.

Ainsi, par exemple, le parc de véhicules du Conseil départemental a été considérablement réduit et rentabilisé ; un nouveau système d'attribution des véhicules pour besoin de service permet de les utiliser plus et mieux. Quant aux véhicules des élus, ils ont été purement et simplement supprimés.

**De même, les dépenses de cabinet et de relations publiques (incluant notamment les réceptions et les fêtes) ont été divisées par 2 entre 2015 et 2017.**

Il a également été décidé de procéder à des achats plutôt qu'à de la location pour le matériel informatique et pour les véhicules du Conseil départemental ; cela permet de récupérer la TVA et donc de faire une économie de 20 % sur les montants. Dans un autre domaine, le non remplacement systématique des agents qui partent à la retraite entraîne naturellement un tassement des effectifs et donc un ralentissement de l'évolution de la masse salariale. De plus, quatre des six jours de « congés exceptionnels » accordés par le passé ont été supprimés, conformément aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, pour l'ensemble des agents et les différents régimes de temps de travail ont été réaménagés et simplifiés.

## > parole d'élu



**Gérard HÉBRARD**  
4<sup>ème</sup> Vice-Président  
du Conseil départemental  
Président de la commission  
d'étude finances

” Dès notre arrivée début 2015 nous avons fait réaliser un audit financier rétrospectif et prospectif, état des lieux indispensable aux prises de décisions et qui a mis en avant la nécessité d'un assainissement des finances par une maîtrise plus rigoureuse des dépenses de fonctionnement comme d'investissements et la gestion de notre dette. Nous avons donc renégocié les emprunts et commencé à désendetter fortement notre collectivité afin de pouvoir dégager des marges de manœuvre. Cela nous a permis de conserver une politique d'investissement ambitieuse. ”

## DE 2015 À 2018 la dette nette du Département a baissé de

↘ **4,6 M€**

Pour éviter des fraudes, **les contrôles auprès des bénéficiaires du RSA ont été renforcés.**

Plusieurs projets immobiliers initiés par le passé, au coût jugé excessif, et dont le financement n'avait pas été prévu ont été étudiés de nouveau sous l'angle de la nécessité et de l'efficacité afin de rentrer dans des budgets plus conformes aux nouvelles exigences.

Tous ces éléments ont déjà permis d'accomplir des progrès importants au niveau de la dette ; son encours net a baissé de 4,6 M€ de 2015 à fin 2018. Sans parler d'exploit, il s'agit-là d'un résultat encourageant, fruit d'une gestion rigoureuse qui confirme le bien-fondé des actions menées et des politiques entreprises.

## 2 MARQUEURS BUDGÉTAIRES FORTS

- ✓ **0 %** d'augmentation d'impôt
- ✓ **Sortie des emprunts « toxiques »** contractés par le passé représentant un encours de 47 M€



## L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT CHRISTIAN ASTRUC

« Ici, on ne fait pas de politique, on gère le Département. »

### LES YEUX DANS LES YEUX

Élu à la Présidence du Conseil départemental en avril 2015, Christian Astruc est entré dans la seconde partie de son mandat. Avec le groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne » il conduit la politique du Département avec la même détermination et le même engagement qu'il mettait dans ses précédentes fonctions et dans sa vie professionnelle d'agriculteur. C'est guidé par les valeurs essentielles que sont l'honnêteté, la responsabilité, l'équité ou la solidarité, qu'il accomplit sa mission à la tête du Département. Après trois années de présidence, Christian Astruc se confie.

**C**ela fait un peu plus de trois ans que vous avez été élu président du Conseil départemental. Comment se porte la collectivité dont vous avez la charge ?

**Christian Astruc :** « Lorsque nous sommes arrivés aux affaires, compte tenu de l'importance de la dette, du taux de fiscalité très élevé et des projets non financés, la situation était préoccupante. Aujourd'hui, après trois ans d'efforts, nous avons réussi à réduire la dette de 4,6 millions d'euros, nous respectons le programme d'investissement que nous nous sommes fixé, dont les éléments majeurs voient déjà le jour, comme la construction du collège de Verdun-sur-Garonne, du gymnase du collège Azaña, les travaux dans les Maisons des Solidarités, le programme de voirie, le soutien aux collectivités... et tout cela sans augmenter les impôts, ce qui est notre objectif jusqu'à la fin du mandat. Pour parvenir à réaliser cela, en plus d'une gestion rigoureuse, nous avons fait des économies sur notre budget de fonctionnement, tout en accomplissant dans les meilleures conditions toutes les missions qui sont les nôtres. En conséquence, je considère que le Conseil départemental se porte mieux aujourd'hui qu'il y a trois ans. »

■ **Qu'est ce qui vous a le plus surpris, favorablement ou défavorablement, depuis que vous êtes devenu Président ?**

« Déjà, la plus grande surprise, c'est d'être devenu président ! Je ne m'y attendais pas. Pour le reste, élu au Département depuis 1994, je connaissais bien la maison même si le fonctionnement était différent. Aujourd'hui, les élus, ceux du groupe majoritaire, sont bien plus impliqués que par le passé. Cela vient du fait que nous ne faisons pas de politique, pas de politique politicienne en tout cas ; nous accordons beaucoup plus d'importance à l'intérêt général, à la bonne gestion du Département, au bien-être des Tarn-et-Garonnais. Pour le reste, pas de surprise, je savais que c'était une tâche lourde dans laquelle je devais m'impliquer pleinement ; c'est une mission que je conduis avec la majorité départementale et avec détermination. »

■ **Vous êtes soutenu par le groupe majoritaire**

« Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne », composé d'hommes et de femmes issus de divers horizons et de sensibilités différentes. Est-ce une force ou cela oblige-t-il à certains compromis ?

« Dans notre groupe, même si chacun est libre de penser comme il l'entend, les différences de sensibilité n'empêchent pas de travailler ensemble. Au niveau de l'assemblée départementale, on n'a pas ou on ne devrait pas avoir de discours politique ; quand on réalise un collège, quand on fait des investissements ou quand on prend une décision, il n'est pas question de droite ou de gauche. »

■ **Quel bilan tirez-vous de votre action après 3 ans et demi de mandat en tant que Président ?**

« Nous avons demandé un audit financier de la situation dès notre arrivée. À la lecture de cet audit nous avons fait des choix et établi un plan d'investissement pour la durée du mandat. Nous tenons le cap que nous nous sommes fixé, comme avec le collège de Verdun-sur-Garonne, le gymnase Azaña attendu depuis des années, les travaux de restructuration des Archives départementales que nous avons dû revoir à la baisse au regard du contexte financier, après révision du projet de la précédente mandature qui s'élevait à 16 millions d'euros. À mi-mandat, le pari est tenu et le sera également à la fin du mandat. »

■ **Et sur un plan personnel ?**

« Toutes les rencontres que je fais m'enrichissent et m'apportent beaucoup. Lorsque j'étais maire de Dunes, j'étais au service des administrés. Cela n'a pas changé sauf qu'aujourd'hui je suis au service de l'ensemble des Tarn-et-Garonnais. »

■ **On vous sait très attaché à la dimension de proximité du Département. Cela a-t-il encore un avenir ?**

« Bien sûr. Pour moi, ce qu'il y a de vraiment important c'est la commune, le Département et l'Etat. On assiste en ce moment à des mouvements et sans doute des réformes dans les départements où il y a une métropole. Mais chez nous, dans les départements ruraux, je n'ai pas d'inquiétude. Je crois vraiment que le Département est une strate essentielle, de proximité, à laquelle les citoyens sont attachés. D'ailleurs, les électeurs connaissent leurs conseillers départementaux mais c'est déjà beaucoup moins vrai pour les conseillers régionaux. »

■ **Quels sont vos projets pour la deuxième partie du mandat ?**

« Les projets qui verront le jour dans la

deuxième partie du mandat sont forcément déjà bien engagés actuellement. Il s'agit notamment de la restructuration du centre universitaire, des casernes des pompiers, des travaux dans les maisons des solidarités, dans les collèges, le déploiement de la fibre optique sur 100 % du territoire... Par ailleurs, la vente de la colonie de Mimizan va nous permettre d'engager de nouvelles opérations. Ainsi, je vais proposer à l'assemblée départementale l'adoption d'un programme de réhabilitation des casernes de gendarmerie et un projet de rénovation et d'extension de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). En tout état de cause, nous ne nous lancerons pas dans des projets simplement pour nous faire plaisir ou pour marquer notre passage. Ce qui nous guide, c'est l'intérêt général et le bien vivre des Tarn-et-Garonnais. »

2015 > 2018

# LE DÉPARTEMENT EN ACTIONS

La collectivité et ses agents œuvrent dans l'intérêt de l'ensemble des Tarn-et-Garonnais. Il suffit pour s'en convaincre de regarder objectivement ce qui a été fait depuis trois ans.

## ŒUVRER DANS L'INTÉRÊT DE TOUS

### LE DÉPARTEMENT TRACE LA ROUTE

Mission essentielle du Département, la voirie départementale est un long ruban de **2 530 kilomètres** agrémentés d'ouvrages d'art (les ponts) et de nombreux ronds-points. Au cours des trois dernières années, la création, l'entretien et la réparation ont nécessité un investissement de plus de **38 millions d'euros pour 260 kilomètres de routes revêtues**, la restauration de **21 ouvrages d'art** et la réalisation de **20 opérations de sécurité**. Attaché au développement durable et aux déplacements doux, le Département a investi **1 million d'euros pour achever la section de Vélo Voie Verte** entre Lacourt-Saint-Pierre et Montauban et en a lancé une nouvelle baptisée « **Vallée du Tarn** » avec un premier tronçon entre Bressols et Labastide-Saint-Pierre pour un coût de **400 000 €**.

### > parole d'élu

**Jean-Claude BERTELLI**  
Conseiller départemental  
Président de la commission  
d'étude travaux publics, voirie,  
bâtiments départementaux



” Sur les routes, notre priorité est de garantir la sécurité des usagers. Nos agents interviennent à cette fin quotidiennement sur l'entretien des ponts, la signalisation horizontale et verticale, le fauchage des bas cotés et cela 24 h sur 24, en cas d'intempéries ou d'accidents. Nos 16 antennes réparties sur le territoire départemental assurent ce service de proximité. ”

**INVESTISSEMENT**  
**+ de 38 M€ / 3 ANS**  
soit **100 chantiers / an**

**20 opérations de sécurité** réalisées

**21 ouvrages d'art** restaurés

**200 000 € Pont Canal**  
Commune de Saint-Porquier (RD 79)

**200 000 € Pont Canal**  
Commune d'Escatalens (RD 51)

**1 M€ Vélo Voie Verte**  
Section Lacourt-Saint-Pierre/Montauban

**400 000 € Nouvelle Vélo Voie Verte**  
« Vallée du Tarn »  
(section Bressols/Labastide-Saint-Pierre)

**220 agents départementaux**  
dédiés à la voirie et aux ouvrages d'art

## LE NUMÉRIQUE, ÇA NOUS BRANCHE !

Le développement du numérique, la création de nouveaux réseaux, la résorption des zones blanches sont un problème ancien dans notre département. Tout change en 2016 grâce à la création de Tarn-et-Garonne Numérique : dès le mois de juin, le programme de montée en débit était lancé ; le marché était attribué à la fin de l'année ; les premiers NRA-MED (nœud de raccordement d'abonnés - montée en débit) permettant l'amélioration des débits pour ceux qui en avaient le plus besoin ont été installés en 2017. À ce jour, il y en a 60 sur le territoire, représentant 13 000 abonnés qui sont sortis de l'âge de pierre numérique. 18 supplémentaires seront installés dans les semaines qui viennent pour 3 000 abonnés de plus. C'est une opération qui représente un investissement de 12 millions d'euros.

**16 000**  
abonnés ADSL  
de plus depuis  
2015

**78**  
armoires  
NRA-MED\*

\* Nœud de raccordement d'abonnés  
Montée en débit.



**12 M€**  
depuis 2016

### > parole d'élu



**Jean-Philippe BÉSIERS**  
5<sup>ème</sup> Vice-Président  
du Conseil départemental  
Président de  
Tarn-et-Garonne Numérique

” Grâce à la montée en débit et au déploiement de la fibre conduits par Tarn-et-Garonne Numérique, n'importe quel de nos concitoyens, où qu'il vive sur le territoire tarn-et-garonnais, sera relié au monde entier, tant au niveau professionnel que pour ses loisirs, ou encore tout simplement pour les besoins de sa vie quotidienne. ”

## À MONTECH, **TOURISME** LA PENTE D'EAU RENAÎT

C'est une démarche de territoire qui a conduit à l'association de trois collectivités et d'un établissement public, à l'initiative du Département, pour la réalisation d'un grand projet de revalorisation du site de la pente d'eau et des abords du canal à Montech. Le Département et Voies Navigables de France (VNF) sont en co-maîtrise d'ouvrage pour le déplacement et la remise en peinture de la machine ainsi que pour la valorisation du site. La commune est en charge de la création de la porte d'entrée du site, tandis que la communauté de communes Grand Sud 82 est le maître d'ouvrage pour la création de la maison d'accueil du

public, la mise en tourisme du site et sa gestion. Atout touristique supplémentaire pour le Tarn-et-Garonne, cette opération est estimée à **2,5 M€**. La réception des travaux est prévue pour l'ouverture de la **saïson estivale 2020**.



2015 > 2018

## > parole d'élus

**Pierre MARDEGAN**  
2<sup>ème</sup> Vice-Président  
du Conseil départemental  
1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil  
d'administration du SDIS



” Protéger les populations, telle est la vocation de nos sapeurs-pompiers pour laquelle ils risquent souvent leur vie. À notre arrivée aux affaires, nous avons estimé qu'il était de notre devoir de leur permettre d'accomplir leur mission le plus efficacement possible, de leur offrir de bonnes conditions de travail et de valoriser leur engagement. Nous nous en sommes donnés les moyens. ”



## LE DÉPARTEMENT, 1<sup>ER</sup> PARTENAIRE DES SAPEURS-POMPIERS

Un vaste programme d'aménagement, d'extension, de réhabilitation ou de création touchant l'ensemble des 23 centres de secours a été lancé et dont on a déjà pu apprécier certaines des réalisations à Castelsarrasin-Moissac, Lauzerte, Septfonds ou Lavit par exemple.



**112** pompiers professionnels  
**1 003** pompiers volontaires  
**37** personnels administratifs  
**25** centres de secours

**2** constructions :

**Castelsarrasin-Moissac**, inaugurée fin 2017,  
et **Saint-Antonin-Noble-Val**, début des travaux prévu en 2019.

**5,3 M€** DE TRAVAUX

**2,7 M€** POUR DE NOUVEAUX VÉHICULES



## DANS LES COLLÈGES ON INVESTIT SUR L'AVENIR

C'est une banalité de dire que les jeunes d'aujourd'hui sont la France de demain, mais c'est une vérité. Aussi, pour que cette France se construise dans les meilleures conditions, le Département ne ménage pas ses efforts en faveur des jeunes Tarn-et-Garonnais et en particulier des 13 633 collégiens du public (10 955) et du privé (2 678). Outre les constructions du 18<sup>ème</sup> collège à Verdun-sur-Garonne et du gymnase du collège Azaña à Montauban, tous les ans le Département investit massivement pour assurer les meilleures conditions de travail aux collégiens.

## DEPUIS 3 ANS

**45 M€** Fonctionnement  
et équipement des collèges publics et privés

Avec **2,7 M€** le Tarn-et-Garonne  
1<sup>er</sup> Département d'Occitanie pour  
l'équipement numérique des collèges  
(serveurs, ordinateurs, tablettes...)

## BIEN MANGER POUR BIEN VIVRE

En 2017, le Département a instauré une nouvelle politique départementale intitulée « Bien manger en Tarn-et-Garonne ». Celle-ci traduit la volonté de favoriser l'approvisionnement et la consommation de denrées alimentaires de qualité et de proximité en profitant notamment de la richesse de la production agricole tarn-et-garonnaise. Cela, tout en limitant au maximum l'impact environnemental lié à la consommation, preuve de l'engagement de la collectivité en faveur d'une filière agricole raisonnée. Cette politique se décline en particulier au travers de différentes actions mises en œuvre auprès des collégiens et des producteurs locaux.



## CLASSES DE DÉCOUVERTES 5 000 ENFANTS / AN

Le Conseil départemental a modifié la politique concernant les classes de découvertes ainsi que les séjours éducatifs et linguistiques :

- ✓ De nouveaux centres sont agréés par le Département à Valras-Plage, à la Grande-Motte et à Saint-Lary-Soulan, en plus de ceux de Saint-Nicolas-de-la-Grave, de Gènébrières, de Labenne-Océan, de Porté-Puymorens et de Saint-Antonin-Noble-Val.
- ✓ La revalorisation de 20 % des subventions aux bénéficiaires des familles des enfants scolarisés dans les écoles et collèges publics et privés. C'est la revalorisation de l'ensemble des subventions accordées par nuitée et par élève pour les différents types de séjour.

- ✓ La revalorisation du barème des aides particulières aux élèves de familles en difficulté (plafond des ressources augmenté de 50 %, aide particulière forfaitaire augmentée de 20 %).

Ces différentes mesures concernent l'ensemble des élèves en classes de découvertes, séjours éducatifs et linguistiques, soit plus de 5 000 enfants par an. Ces mesures sont financées par redéploiement d'une partie du coût de fonctionnement du centre de Mimizan, dont la vente est en cours, qui accueillait environ 700 enfants par an en classes de découvertes et qui peuvent être accueillis dans les autres centres.

## > parole d'élue



**Véronique CABOS**  
9<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
du Conseil départemental

” L'apprentissage du « bien manger » dans les collèges est primordial pour l'avenir de l'agriculture dans notre pays, pour la santé des enfants mais aussi l'environnement. Si les jeunes prennent conscience qu'il faut manger local et des fruits et des légumes de saison, alors notre planète devrait mieux se porter. Moins d'importations de cerises du Chili à Noël par exemple ! ”

2015 > 2018

## > parole d'élue

Marie-José MAURIÈGE  
1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
du Conseil départemental



” La base de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas-de-la-Grave offre la possibilité à tous les Tarn-et-Garonnais, jeunes et moins jeunes, d'accéder aux loisirs. Elle est aussi un équipement structurant de l'Ouest du département contribuant à son attractivité touristique. Elle joue donc un rôle à la fois économique et touristique essentiel. Il fallait la remettre à niveau pour exploiter tout son potentiel. Nous l'avons fait. ”

## SECONDE JEUNESSE 1,2 M€ / 3 ANS POUR LA BASE DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE

Soucieux d'offrir aux différents publics reçus sur place de meilleures conditions d'accueil et de sécurité, le Conseil départemental a entrepris depuis 2016 une vaste opération de **renovation et de restructuration de la base de loisirs de Saint-Nicolas-de-la-Grave**.

Tout en améliorant la fonctionnalité de l'ensemble et en préservant la beauté du site, les objectifs de cette opération étaient multiples :

- > amélioration de l'accueil : espace d'accueil, vestiaires et douches,
- > augmentation et sécurisation des linéaires de vestiaires,
- > rationalisation des locaux administratifs,
- > création et aménagement des locaux techniques nécessaires à l'activité nautique : création d'un hangar dédié.

Dès 2016, des petits travaux de sauvegarde des bâtiments et de la piscine ont été réalisés afin de remettre dans l'urgence l'équipement en fonctionnement. En 2017, les travaux se sont multipliés et se sont pour-

suivis en 2018 avec en particulier l'**installation d'un toboggan aquatique doté de deux pistes appelé à connaître un gros succès**. Ces investissements importants depuis 3 ans permettent d'accueillir tout au long de l'année et dans de meilleures conditions des classes de découvertes, des scolaires, des groupes et des centres aérés. Ce sont des améliorations qui permettent à tous les Tarn-et-Garonnais de profiter d'une base de loisirs plus attractive, plus accueillante et plus fonctionnelle.



## ENVIRONNEMENT UNE RESPONSABILITÉ DE TOUS LES INSTANTS !

### > PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

Soutien financier aux communes ou syndicats pour l'eau potable et l'assainissement : **3 M€ / an**.

Une assistance technique apportée aux collectivités en matière d'assainissement par le Service d'assistance au traitement des effluents et au suivi des eaux (SATESE).

### > PROTÉGER LE CADRE DE VIE DES SITES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ

4 sites **Espace naturel sensible** (ENS) sous maîtrise d'ouvrage départementale : l'Espinas, l'îlot de Saint-Cassian, l'île de Labreille, le lac du Gouyre.  
2 783 zones humides inventoriées représentant 3 500 ha.

### > ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

En moyenne **190 000 €** sont versés  
annuellement aux **Organisations  
Professionnelles Agricoles** pour  
les mesures agri-environnementales.

## > parole d'élue



Mathieu ALBUGUES  
Conseiller départemental  
Président de la commission  
locale d'information (CLI)

” La commission locale d'information (CLI) de Golfèch assure une mission de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement. En tant que Président de cette instance, je poursuis deux priorités : d'une part, mener à bien l'extension du périmètre du plan particulier d'intervention (PPI), qui passe de 10 à 20 km et au sein duquel s'appliquent des mesures de protection et, d'autre part, améliorer l'information du public et des élus locaux. ”

## > parole d'élue

Michel WEILL  
Conseiller départemental  
Président de la commission  
d'étude environnement



” Parmi tous les sujets actuels liés à l'environnement, il en est un qui me tient particulièrement à cœur c'est celui de l'eau car il est vital - l'eau c'est la vie. Le Conseil départemental travaille à la fois à la préservation de la qualité et de la quantité de la ressource en eau, indispensable tant à la protection des milieux aquatiques qu'à la satisfaction des usages domestiques, agricoles ou industriels. ”

## > LE DÉPARTEMENT DONNE L'EXEMPLE

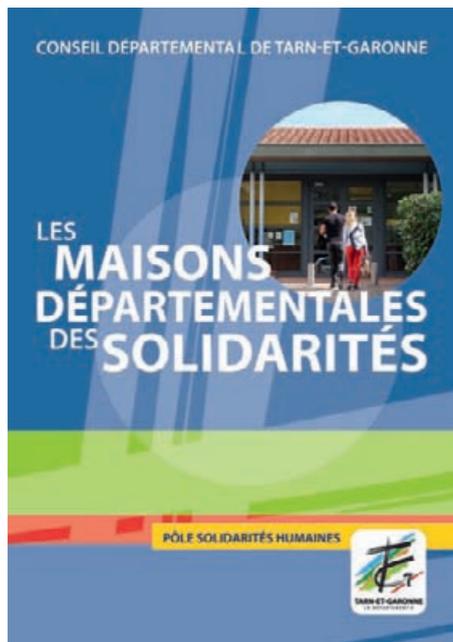
Le Département entend se montrer vertueux sur le plan écologique dans son fonctionnement. Il s'attache donc à limiter au quotidien son empreinte sur l'environnement, en particulier au travers de sa politique d'achat, avec la préférence donnée aux fournitures éco-responsables, l'exigence de produits recyclés, bio-sourcés ou up-cyclés, l'alimentation des 18 bâtiments départementaux en **électricité d'origine 100 % renouvelable**, ou encore l'**acquisition d'automobiles électriques**. Le programme de rénovation des bâtiments départementaux (médiathèque, centre universitaire, collège Olympe de Gouges ou Jean Jaurès), diminuant sensiblement leur consommation d'énergie, la réduction et la valorisation de ses déchets, le programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges mis en œuvre par le **Laboratoire vétérinaire départemental**, l'équipement de la voirie départementale en ampoules LED et en capteurs de mouvement sont autant de témoignages supplémentaires de la ferme volonté de la collectivité de développer les modes de consommation responsables et respectueux de l'environnement.

Depuis 2017, le Département a procédé à l'acquisition de véhicules électriques.



2015 > 2018

## LES TRAVAUX DANS LES MAISONS DES SOLIDARITÉS



### MONTECH

**850 000 €** : restructuration des anciens locaux de services pour créer 560 m<sup>2</sup> pour l'ensemble des services de la MDS de Montech actuellement rue de l'École ; en parallèle, projet de vente des deux anciens bâtiments d'habitation des gendarmes, aujourd'hui désaffectés, pour créer des logements sociaux. Début des travaux : été 2019.

### CASTELSARRASIN

**350 000 €** : restructuration et extension de la MDS actuelle, pour accompagner la réorganisation des MDS en 2 phases : restructuration du bâtiment du centre hospitalier acheté en mai 2018 et réaménagement du bâtiment actuel en février 2019.

### MONTAUBAN - LABAT

**350 000 €** : réaménagement des locaux des bâtiments Accueil et PMI : désamiantage, réaménagement de l'intérieur et de la toiture ; isolation thermique par l'extérieur des deux bâtiments.

## ILS ONT ÉTÉ INAUGURÉS ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX



21 JANVIER 2016

Reconstruction du foyer d'hébergement de Cos à **Montauban** (32 places). Coût total : **2,2 M€**.



22 NOVEMBRE 2016

Extension du bâtiment existant du foyer occupationnel Domaine de la Clare à **Albias**. Coût total : **0,7 M€**.



5 DÉCEMBRE 2017

Reconstruction de l'EHPAD "Saint-Jacques" (110 places) à **Verdun-sur-Garonne**. Coût total : **11 M€**.

5 NOVEMBRE 2018



Pose de la première pierre de l'EHPAD du Centre hospitalier intercommunal Castelsarrasin/Moissac (CHICM). Coût total : **16,5 M€**.



## MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP

Le Conseil départemental a obtenu 366 000 € qui seront reversés aux plus importants services d'aide et d'accompagnement à domicile comme SMAD82 – ADOM 82 et ADMR, dans le cadre de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens. Ces fonds sont destinés à soutenir des actions tendant à accroître la qualité du service d'aide à domicile sur le territoire, à organiser l'aide au plus près des usagers ou encore à valoriser les métiers et à améliorer les conditions de travail des professionnels du secteur.



## CONFÉRENCE DES FINANCEURS POUR LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Installée en septembre 2016 dans notre département, la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, coprésidée par le Président du Conseil départemental, Christian Astruc et l'Agence régionale de santé, réunit, outre ces deux institutions, la CARSAT, la MSA, le RSI, l'ANAH, la Mutualité Française, la CPAM, l'AGIRC-ARCCO, la communauté de communes des Deux-Rives et la commune de Montauban. Cette instance fonctionne grâce à deux enveloppes allouées par la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) :

- > l'enveloppe forfait autonomie qui permet de financer des actions de prévention au sein des résidences autonomie du département,
- > l'enveloppe « autres actions de prévention » qui permet de financer des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie à destination des seniors à domicile et de faciliter l'acquisition d'aides techniques individuelles.

De nombreuses initiatives, ont ainsi été soutenues à hauteur de près de **1,2 M€**. Celles-ci ont pu concerner des thèmes très variés comme l'alimentation, l'activité physique, l'accès au numérique, la prévention routière ou la mobilité avec toujours comme objectif la prévention de la perte d'autonomie que cela soit par la rupture de l'isolement, le maintien de la santé ou du lien social. Près de **3 000 personnes âgées** bénéficient chaque année d'au moins une de ces actions.

## > paroles d'élues

**Colette JALAISE**  
7<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
du Conseil départemental



” Le Département a un rôle social primordial à jouer dans l'aide aux personnes en situation de pauvreté ou de chômage de longue durée. Notre objectif est de favoriser leur insertion, en particulier par le retour à l'emploi. Je suis personnellement très investie sur ces questions en ma qualité de présidente de la Mission locale, dont les équipes s'emploient à enlever les freins au travail des 4000 à 5000 jeunes reçus chaque année, avec le soutien financier substantiel du Conseil départemental. ”



**Maryse BAULU**  
Conseillère départementale  
Présidente de la commission  
d'étude solidarité, santé, action  
sociale, handicap et logement

” Nous avons beaucoup œuvré sur ces thématiques sociales depuis 2015. Nous avons entrepris une réorganisation quasi-totale de la Solidarité départementale, qu'il s'agisse par exemple des maisons départementales des solidarités ou des services d'aide à domicile. Surtout, nous avons révisé les 3 schémas, enfance et famille, gérontologique, et personnes en situation de handicap, ce qui nous a permis d'évaluer les besoins présents et futurs de la population dans ces domaines et de définir des plans pluriannuels d'actions adaptés pour y répondre. Je trouve ce travail très valorisant : même si la vocation de l'élue plus particulièrement en charge des politiques sociales que je suis n'est pas d'être « bâtisseur », j'ai vraiment l'impression de construire pour les plus fragiles. ”

2018 > 2021

# LE DÉPARTEMENT PRÉPARE L'AVENIR

Si, comme le disait Emile de Girardin, journaliste et homme politique du 19<sup>ème</sup> siècle, « gouverner c'est prévoir », alors on peut dire que le Département de Tarn-et-Garonne est bien gouverné. Les équipements nécessaires et les politiques à mettre en œuvre sont anticipés afin de répondre aux besoins de la population en temps et en heure.

## DEMAIN SE PRÉPARE AUJOURD'HUI



## LA FIBRE POUR TOUS D'ICI 3 À 4 ANS

En parallèle de la fin du programme de montée en débit de l'ADSL, Tarn-et-Garonne Numérique fixe actuellement les termes de son programme **100 % fibre optique**. Celui-ci verra la mise en œuvre dès 2019 et jusqu'en 2022 du réseau fibre optique qui permettra à tous les Tarn-et-Garonnais, partout sur le territoire, de bénéficier de cette technologie de pointe et se substituer aux autres solutions d'Internet fixe. Pour faire face à cet objectif ambitieux, toute la filière économique locale se mobilise de même que la chaîne des acteurs de la formation et de l'insertion (Etat et Département notamment), particulièrement mobilisée sur ce dossier. Les négociations en cours doivent aboutir à la signature

**103 000**  
prises fibre optique  
d'ici 3 à 4 ans

d'un contrat de délégation de service public avec un opérateur dès le premier trimestre 2019 ; le calendrier de déploiement secteur par secteur sera publié à cette occasion.

# 100 % fibre optique d'ici 2022



## MISSION

### SERVICE AU PUBLIC ET LUTTE CONTRE LE DÉSERT MÉDICAL

Favoriser un accès aux services pour tous et partout, adaptés aux modes de vie, aux usages et aux pratiques de chacun, tel est l'objectif du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) proposé par le Conseil départemental du Tarn-et-Garonne et l'État pour la période 2018/2023. Dans cette démarche, trois axes prioritaires ont été définis : **développer les services à la population** à travers les Maisons de Services au Public (MSAP) ; **faciliter l'installation des professionnels de santé** en vue d'améliorer la couverture d'accès aux soins ; **favoriser le développement et les usages du numérique**.

Particulièrement préoccupés par la raréfaction des médecins en zone rurale, le Conseil départemental et l'État veulent, au travers de ce schéma, faciliter l'installation de nouveaux médecins dans le département, afin d'assurer la pérennité de l'accès aux soins pour aujourd'hui et pour demain. Plusieurs actions sont prévues afin d'accroître l'attractivité du département auprès des stagiaires en médecine générale et des jeunes médecins remplaçants :

- > création d'une « mission accueil » au Conseil départemental qui pourra les accompagner dans leur recherche de logement et leur intégration dans la vie tarn-et-garonnaise,
- > lancement d'un appel à projets auprès des collectivités locales afin de créer deux internats ruraux qui permettront de leur offrir des logements collectifs,
- > promotion et valorisation du département auprès des internes et des étudiants en médecine en lien avec les services de l'Agence de développement touristique.



## > parole d'élue



Marie-José MAURIÈGE  
1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
du Conseil départemental

” La lutte contre la désertification médicale, la fracture numérique et l'accès aux services publics sont des enjeux pour lesquels les attentes des populations vivant en milieu rural ou dans les petites villes sont très fortes. Avec le schéma départemental d'accessibilité des services au public, le Département de Tarn-et-Garonne et ses partenaires s'attaquent de front à ces sujets pour que toute personne, où qu'elle vive sur le territoire Tarn-et-Garonnais, puisse bénéficier près de chez elle des services essentiels. ”

## DE NOUVEAUX MOYENS POUR SORTIR DU RSA

On dénombre environ 6 000 bénéficiaires du RSA en Tarn-et-Garonne.

Entre 2016 et 2018, grâce au Plan Emploi Insertion, 650 d'entre eux ont pu bénéficier d'un contrat aidé et retrouver un emploi.

Les agents départementaux pour l'Emploi du Conseil départemental ont créé un réseau d'employeurs potentiels qui leur envoient directement des offres d'emploi. L'idée est donc, grâce à l'acquisition d'un logiciel dédié, de **mettre en relation ces offres d'emplois et les bénéficiaires du RSA** disposant des compétences et de l'expérience requise pour postuler. Cette nouvelle organisation va se mettre en place au cours du premier semestre 2019 avec un objectif précis : **trouver un emploi à un maximum de bénéficiaires**.

## > parole d'élue



Véronique Riols  
6<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
du Conseil départemental

” Les générations changent et les attentes aussi. Les futurs médecins sont plus que jamais attachés à leur vie de famille et ne veulent plus travailler seuls mais dans un cadre favorisant l'échange. Alors c'est à nous de leur démontrer que notre territoire est attractif pour eux et pour leur famille. ”



## PERSONNES ÂGÉES, ADULTES HANDICAPÉS, ENFANCE-FAMILLE

### 3 PLANS D'ACTIONS

Des politiques fortes pour répondre aux besoins et aux situations actuelles.

✓ Le schéma départemental gériatrique repose sur plusieurs axes : l'adéquation de l'offre aux besoins ; la place des unités de soins longue durée ; la prise en charge ; l'offre d'habitat intermédiaire ; la coordination des services intervenant à domicile ; la prévention de la perte d'autonomie.

✓ Les priorités du schéma adultes handicapés sont les suivantes : adéquation de l'offre aux besoins pour l'accueil en établissement ; alternative à l'hébergement en institution ; développement des actions de prévention/socialisation ; optimisation du suivi des orientations et des parcours adultes handicapés.

✓ Plusieurs axes stratégiques définis pour le schéma enfance-famille : consolidation des missions exercées par la protection maternelle infantile ; renforcement des liens entre les équipes de terrain du Conseil départemental, les établissements sociaux et médico-sociaux, le soin et l'accompagnement pédopsychiatrique ; reconsidération des actions éducatives en milieu ouvert ; adéquation de l'offre et de la demande concernant la prévention et le placement ; optimisation de l'accueil départemental d'urgence ; optimisation de la prise en charge des mineurs non accompagnés avec les partenaires concernés.



670 M<sup>2</sup>

## UN NOUVEAU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE



Le CDEF est un établissement social qui participe à l'accomplissement des missions d'aide sociale à l'enfance (ASE) du Département. Ses services de protection de l'enfance et de la famille, ainsi que de prévention, interviennent au travers de l'accueil d'un public comprenant des jeunes confiés à l'ASE, des jeunes majeurs, des familles ou des femmes enceintes à qui il peut être proposé un hébergement et/ou des accompagnements psychoéducatifs pluridisciplinaires. Le nouvel établissement permettra de regrouper les services « espace visite », « hébergement parents-enfants » et « accompagnement à la famille ». Le lieu d'hébergement des mineurs, le foyer, étant conservé. Le début des travaux est prévu pour mars 2019 pour une durée de 16 mois. C'est une opération d'un montant global de **2,3 M€**.

## CENTRE UNIVERSITAIRE PRIORITÉ : L'AVENIR DES JEUNES !



Un investissement de **13 M€ d'ici 2020**, par le Département, la Région, l'État et l'Union Européenne, sera consacré à la restructuration du centre universitaire à Montauban afin que le site puisse accueillir de nouvelles formations et de nouveaux effectifs comme les étudiants de l'Institut de formation des soins infirmiers (IFSI), de l'Institut de formation des aides soignants (IFAS) ainsi que ceux de l'université Jean Jaurès. Au total, ce sont près de **1 300 jeunes** qui suivront des enseignements sur le campus.



## CONSTRUCTION LA HALLE SPORTIVE DU COLLÈGE AZAÑA

Les travaux pour cette halle sportive ont débuté en juillet 2018 et devraient durer 8 mois, pour un coût d'opération estimé à **2 M€**. À la rentrée de **septembre 2019**, les collégiens d'Azaña disposeront enfin d'installations sportives de qualité, au même titre que leurs camarades des autres collèges.

## RENTÉE 2020, LE 18<sup>e</sup> COLLÈGE DU DÉPARTEMENT OUVRIRA SES PORTES

Il sera construit à Verdun-sur-Garonne dans un secteur du département où la pression démographique est de plus en plus forte et permettra de soulager les collèges de Grisolles et de Labastide-Saint-Pierre qui ont déjà largement dépassé leurs capacités d'accueil optimales. Dimensionné pour 600 élèves, avec une possibilité d'extension à 800, ce nouveau collège sera construit selon une conception bioclimatique qui permettra d'assurer un meilleur confort et une réduction des consommations d'énergie. Le démarrage des travaux est prévu pour le mois de février et le chantier devrait s'étaler sur 16 mois de façon à permettre une première rentrée en septembre 2020. Le montant de l'opération s'élève à **12 M€**

Le futur collège de Verdun-sur-Garonne, le 18<sup>ème</sup> du département, permettra d'accueillir **600 élèves dès la rentrée 2020.**



## EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, donne la parole aux différents groupes de l'Assemblée départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (art. 68 du règlement intérieur).

### Groupe des Radicaux Républicains et Apparentés

La session du 27 juin a eu pour objet l'examen de trois dossiers essentiels : le Compte Administratif 2017, les collèges, le projet d'aliénation de la base de loisirs de Mimizan.

Au Compte Administratif 2017 nous constatons que les investissements directs restent à l'état d'intentions avec une consommation des crédits de 37 % (46 % en 2016) alors que les emprunts sont mobilisés à 100 % entraînant de facto une augmentation de la dette et un accroissement continu des restes à réaliser.

Nous nous sommes également élevés contre la stagnation de la dotation de fonctionnement 2018 des collèges identique à 2016 malgré l'augmentation du nombre d'élèves. Quant au collège de Verdun, c'est toujours l'inquiétude sur le report de son ouverture.

Enfin nous avons dénoncé la vente du Centre de loisirs de Mimizan qui se résume en fait à une opération immobilière menée par la commune de Mimizan avec une plus-value de 500 000 € réalisée sur le dos des Tarn-et-Garonnais.

Quant à la session du 17 octobre, elle a été marquée par l'expression du malaise des personnels de la collectivité qui, après une pétition et une première grève, ont eu pour seul recours que de venir s'exprimer devant l'Assemblée départementale, chose inédite jusqu'à ce jour.

Jean-Michel Baylet, Jean-Luc Deprince, José Gonzalez, Christiane Le Corre, Marie-Claude Nègre, Denis Roger, Michel Weill.

### Groupe Socialistes et Apparentés

Nous ne sommes pas systématiquement contre les décisions de la majorité quand nous estimons que ces dernières le sont dans l'intérêt des Tarn-et-Garonnais...

Quand ce n'est pas le cas, nous le dénonçons :

La vente de Mimizan est scandaleuse au moins à 3 titres :

- le sort du personnel qui n'est pas ou très mal pris en compte. Nous n'avons à ce jour aucune assurance sur le sort réservé au personnel du Conseil départemental, qui travaillait et assurait l'équilibre financier de ce centre de vacances.

- le fait de se priver d'un outil de politique sociale qui fonctionnait parfaitement bien et permettait aux enfants du 82 « d'aller voir l'océan ». Vos enfants, et aussi « nos enfants » de l'Aide Sociale à l'Enfance... où iront-ils ?

- la vente à l'amiable à la commune de Mimizan, qui a annoncé revendre à un promoteur avec un bénéfice de 500 000 euros. Pourquoi les élus de la majorité se privent-ils, privent-ils les Tarn-et-Garonnais de ce demi-million d'euros ?

La question est posée

Nous avons voté pour la création du collège de Verdun-sur-Garonne (projet de l'ancienne majorité donc voté avant 2015) : à ce jour les travaux n'ont pas débuté et l'ouverture du collège se fera avec à minima 2 ans de retard...

Nous avons voté pour le gymnase du collège Azaña... des problèmes « techniques » font que les travaux ont pris beaucoup de retard privant les collégiens d'installations sportives dignes de ce nom...

Nous soutenons ce qui va dans le bon sens ; il est de notre responsabilité de dénoncer les erreurs, d'être respectueux du personnel et d'être garant de la bonne utilisation des deniers publics. Nous le faisons.

Catherine Bourdoncle-Larnaudie, Ghislain Descazeaux, Liliane Morvan, Dominique Sardeing-Rodriguez.

### Groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne »

#### Un cap, du sérieux, de la sincérité

Depuis 2015, notre groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne », solide, solidaire et indépendant de tout parti politique national, rassemblant des femmes et des hommes provenant d'horizons variés, poursuit l'ambition de sortir des logiques partisanes pour conduire au Conseil départemental avec pragmatisme les actions concrètes utiles à la population tarn-et-garonnaise.

Ainsi, nous maintenons un important niveau d'investissements, tant dans les équipements de proximité, tels que ceux réalisés par les communes avec le soutien du Département, les collèges ou les routes départementales, que dans les infrastructures contribuant à l'émergence et à la diffusion de l'innovation, comme le réseau de fibre optique déployé par Tarn-et-Garonne Numérique.

Dans un même temps, notre majorité réduit la dette et se refuse à augmenter les impôts, grâce notamment à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, discipline budgétaire qui rompt franchement avec la trajectoire observée dans le passé.

Nous tenons notre promesse de rupture avec les 30 ans passés et les errances de l'ancienne majorité.

C'est une politique de courage qui regarde les défis, libère les énergies et restaure un climat de confiance dans notre territoire.

Pas de basse politique mais un travail efficace combiné à un discours de vérité, voilà ce qui caractérise notre majorité. Pour la suite de notre mandat, en dépit des contre-vérités martelées dans une certaine presse, de la mauvaise foi et de l'attitude contre-productive d'une partie de l'opposition, nous restons déterminés à tenir ce cap.

Christian Astruc, Maryse Baulu, Jérôme Beq, Jean-Claude Bertelli, Jean-Philippe Bésiers, Véronique Cabos, Véronique Colombié, Francine Debais, Gérard Hébrard, Jean-Michel Henryot, Colette Jalaise, Pierre Mardegan, Marie-José Mauriège, Véronique Riols, Frédérique Turella-Bayol, Léopold Vigié.

## > parole d'élu

Jean-Michel HENRYOT  
3<sup>ème</sup> Vice-Président  
du Conseil départemental



## COUP DE JEUNE POUR LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Elles sont installées dans un ancien bâtiment, construit au 19<sup>ème</sup> siècle, en face du cours Foucault à Montauban. Depuis plusieurs années, les locaux sont devenus inadaptés aux exigences du service : manque de place pour le stockage, conservation non adaptée aux normes actuelles et conditions de travail et d'accueil du public laissant à désirer. Fort de ce constat, l'assemblée départementale a décidé d'entamer une restructuration et une extension du site qui va s'étaler sur 3 ans. Le coût total de l'opération est estimé à **4,3 M€**. Les travaux ont débuté en septembre 2018 avec notamment la **réfection de la couverture et de la zinguerie**, ainsi que l'**isolation des combles** de l'ensemble. La maison « Razali », située sur la parcelle adjacente et acquise en 2008, va être restaurée afin de pouvoir être utilisée par les services. Dans le courant de l'année 2019 débutera une deuxième phase de travaux comprenant la **création d'un ascenseur**, l'installation de **portes coupe-feu**, le **changement de menuiseries extérieures**, la mise en place d'une **ventilation contrôlée** et la **création d'un volume climatisé et ventilé** dans le gymnase à proximité, propriété du Département, aux normes actuelles de conservation des archives. En 2020, ce seront la mise en exploitation du gymnase avec l'installation de **11 km de rayonnages** et la transformation de l'aile occidentale du bâtiment actuel pour y installer **4,6 km de rayonnage supplémentaires**.

sormais, plus aucun doute n'est possible : le site de Bruniquel est bel et bien unique au monde et contribue à renouveler très profondément notre perception de l'Homme de Néandertal. Conscient du potentiel touristique de cette découverte, qui suscite déjà l'intérêt de nombreux visiteurs du village et des châteaux de Bruniquel, le Conseil départemental a pris l'initiative de lancer un projet de centre d'interprétation, auquel sont associés les services de l'État, la Région, le Pôle d'équilibre territorial et rural Midi-Quercy, la communauté de communes Quercy Vert-Aveyron et la commune de Bruniquel. L'objectif est de permettre au grand public, à travers une expérience ludique, pédagogique et interactive s'appuyant sur l'expertise des scientifiques et des spéléologues de l'équipe de recherche qui étudient la cavité, d'appréhender le plus justement le mystère qui l'entoure et de vivre l'émotion de ses explorateurs. Nul doute que cette promesse saura attirer tous les curieux et passionnés de préhistoire.

« Les archives départementales sont un lieu incontournable de conservation et de transmission de la connaissance de l'histoire de notre territoire. Au vu de l'état des bâtiments, la conservation des documents, l'accueil satisfaisant du public et le confort des agents n'étaient plus garantis. Notre projet, en cours de réalisation, répond à ces enjeux tout en offrant une capacité de stockage correspondant aux besoins pour les 20 à 25 ans à venir. C'est d'ailleurs ce que confirme le ministère de la culture dans un courrier en date du 1<sup>er</sup> août 2018 selon lequel les travaux envisagés « apporteront une amélioration réelle aux conditions de conservation et d'accueil du public et du personnel dans les bâtiments existants ».



## UNE AVANT-PREMIÈRE MONDIALE

- 176 500 ans ! Obtenue en 2014, la datation de l'étrange structure d'origine humaine trouvée par des spéléologues au début des années 1990 dans une grotte près de Bruniquel a résonné comme un coup de tonnerre au sein de la communauté scientifique mondiale. Dé-

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**5**   
Maisons  
Départementales  
des Solidarités

**16**   
sites de  
proximité

**À VOS CÔTÉS**  
**À TOUS LES ÂGES DE LA VIE**

